



MARCHÉ DE SERVICES PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

-

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I) Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune de Buxerolles
12 rue de l' Hôtel de Ville
86180 BUXEROLLES
Courriel : c.delplanque@buxerolles.fr

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.buxerolles.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

II) Objet du marché

Prestation de conseil et d'accompagnement dans le cadre du renouvellement du processus Cit'ergie

III) Forme du marché

Marché public de services passé après organisation d'une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché fait l'objet d'un lot unique pour le motif suivant : l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Marché ordinaire.

Les variantes ne sont pas acceptées pour le présent marché.
Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles.

IV) Durée du marché

Le marché débute à compter de la date de réception de la notification du marché.
Il est conclu pour une durée de quatre ans.
Le marché peut être dénoncé ou résilié à tout moment pour non-respect des clauses du CCAP et du CCTP.

V) Communication

Modalités d'accès au dossier de consultation

Les documents du marché sont disponibles en téléchargement, gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>
La mise en ligne du dossier de consultation est totale.

En cas de problème d'inscription et de téléchargement sur www.marches-securises.fr, un numéro Azur est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse :

<http://www.marches-securises.fr>

Pas de signature électronique obligatoire des offres ou des candidatures lors de la remise des offres.

Le marché sera signé après attribution de préférence électroniquement Ou papier si l'attributaire ne dispose pas de signature électronique.

Adresse postale pour la remise de la copie de sauvegarde (le cas échéant) :

Commune de Buxerolles
12 rue de l'Hôtel de Ville
86180 BUXEROLLES

VI Modalités d'attribution des offres

Critères d'attribution des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1-Valeur technique (60 points) : la valeur technique sera jugée sur la base du mémoire technique fourni par le candidat

- Sous-critère 1 : Moyens humains (CV, compétences, expérience Cit'ergie avec diversité de collectivités) mis en oeuvre pour la réalisation de la prestation noté sur 25 ;
- Sous-critère 2 : Méthodologie d'intervention et d'accompagnement (avec temps pour chaque phase, planification, nombre de réunion, méthode, reporting auprès du chef de projet de la Ville, détail des phases, ... un modèle de rapport annuel devra être fourni par le candidat dans ce chapitre) pendant l'ensemble du marché noté sur 35 ;

2-Prix des prestations (30 points) : la détermination du nombre de point concernant le critère du prix se fait par référence à la formule suivante : Note = 30 x (prix le moins disant / prix étudié)

3- Politique de développement durable du candidat (10 points) : pratiques du candidat (dans le cadre de son activité et dans le cadre de la mission proposée) en matière de mobilités, de réduction des consommations d'énergies, de prévention des déchets, de politique RSE...

Date limite de réception des candidatures et des offres : VENDREDI 15 FEVRIER 2019 à 17 h 00

Date d'envoi du présent avis à la publication : LUNDI 21 JANVIER 2019